



POURQUOI UNE SEMAINE DE 4,5 JOURS A LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ?

(un peu d'histoire)

Avant 2008 : les jours d'école complets sont le lundi , mardi, jeudi et vendredi ; ½ journée le samedi matin, repos le mercredi ; 26 heures hebdomadaires « face élèves »

Rentrée 2008 , Loi Darcos : « *suppression des cours du samedi matin sans report des heures de classe sur les autres jours de la semaine* ». 24 heures hebdomadaires face élèves, + 2 h d'aide personnalisée complémentaires. Pas d'allègement du programme. Deux types de dérogations sont admises. Notamment concernant l'aménagement de la semaine scolaire : elle prévoit la possibilité de transférer les cours du samedi au mercredi matin sur proposition du conseil d'école, après avis de la commune et accord de l'inspection académique.

En 2009, le premier bilan de l'Inspection générale de l'éducation nationale pointe :

« La situation n'est pas satisfaisante. Les conséquences du resserrement du temps scolaire se font sentir ; sur la fatigue des élèves et des enseignants : les constats effectués dès le premier trimestre scolaire ont été confirmés à l'issue de l'année, conduisant parfois à la suspension de l'aide personnalisée les semaines précédant les vacances scolaires »

Dès 2009 : Conformément aux les objectifs du PEL qui a pour deuxième axe de « **Considérer l'enfant - le jeune dans sa globalité, ses spécificités, et tendre à respecter son rythme** », la Ville impulse une réflexion sur les rythmes de vie et scolaires des enfants, en mobilisant de nombreux acteurs et met en place des actions de réflexion pour éventuellement proposer, en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs, un nouveau rythme de la semaine :

- **Conférence de Patrick Feunteun à La Chapelle-Sur-Erdre, (mars 2009) à propos de la semaine de quatre jours**

*« Ces derniers temps, les bilans réalisés, les observations de parents et d'enseignants, les difficultés générées par ces nouveaux rythmes conduisent à reconsidérer l'organisation de la semaine. **Cela ne saurait surprendre puisque depuis de nombreuses années, la communauté scientifique alerte sur les effets négatifs de la semaine de 4 jours** »*

- Point de vue de **François Testu (juillet 2009)**, à la question « **Et combien de jours par semaine ?** » :
« **Le week end de deux jours, pourquoi pas, mais deux ruptures dans la semaine c'est trop** »

En 2011, la Conférence nationale sur les rythmes scolaires, se basant à la fois sur « *des constats et des propositions issus des auditions nationales conduites par le comité de pilotage, des débats organisés dans les académies, ainsi que des contributions de toute nature recueillies en particulier sur la plateforme internet dédiée* ». rapporte que

« la semaine de quatre jours à l'école primaire est inadaptée et fait l'unanimité dans la description de ses inconvénients : fatigue des élèves et resserrement des enseignements ».

Une étude est alors conduite à La Chapelle-Sur-Erdre par les chercheurs en chronobiologie de l'Université de Tours , afin que « *les enseignants, les responsables associatifs, culturels et sportifs, les parents, les décideurs institutionnels disposent de connaissances et de repères pour accompagner leurs choix* ».

L'étude est réalisée sur **l'ensemble de l'école Doisneau élémentaire** (parents, enfants, enseignants, agents Ville) elle porte sur :

- rythmicités psychologiques de l'enfant
- sommeil
- estime de soi des enfants
- Accueils collectifs et activités de loisirs
- Enfants et médias
- Temps de l'enfant, temps de la famille
- Temps des personnels éducatifs
- Acteurs éducatifs et principes éducatifs

Les conclusions font apparaître :

- une « rupture de synchronisation » le mercredi, due en partie à un coucher tardif, : « *C'est dans la régularité nuit après nuit des durées de sommeil, des levers et des couchers que se met en place une bonne synchronisation* »
- une meilleure capacité d'apprentissage le matin,
- une utilisation accrue des écrans :
« *Les analyses mettent en évidence que les niveaux de possession et d'usage d'objets médiatiques semblent des éléments explicatifs du niveau d'agressivité de ces enfants, et que le temps passé devant les écrans (télévision, ordinateur, console de jeux) puisse expliquer, en partie du moins, les phénomènes déclarés de fatigue, d'énerverment voire de problème de sommeil.* »

Pourtant déjà, la qualité du travail éducatif mené par tous les acteurs de la Ville permettent d'amoindrir les effets délétères de cette organisation scolaire :

« Nous retenons de cette investigation une homogénéité importante de l'ensemble des partenaires éducatifs. Ils plébiscitent des principes éducatifs qui mettent en avant la « confiance » accordée à l'enfant, l'importance de « montrer l'exemple » tout en préservant une certaine discipline et un encadrement souple.

Au final, la cohésion éducative de l'ensemble des partenaires (parents, enseignants intervenant sur le temps scolaire, personnels municipaux chargés des temps péri et extra-scolaire) est véritablement très importante. Ceci constitue évidemment un atout fort pour la réussite éducative. »

2013 : Loi de Refondation de l'école de la république : « la semaine comportera 24 heures d'enseignement pour tous les élèves , mais réparties sur 4 jours et demi, dont le mercredi matin ; la journée d'enseignement sera allégée avec une durée moyenne de 5h15 ; la demi-journée ne devra pas excéder 3h30 ; la pause méridienne d'au moins 1h30 devra être respectée. »

S'appuyant sur les travaux précédemment menés, la ville engage une concertation avec les acteurs éducatifs et ces nouveaux rythmes sont mis en place dès la rentrée 2013. (4,5 journées d'école par semaine ; école le mercredi matin ; pause méridienne allongée de 15 mns ; 30 mns en moins d'école l'après midi, gratuite pour les familles.)

Elle signe le premier Projet Éducatif de Territoire du département (années 2013-2014/2015-2016), qui propose notamment la création d'un « parcours découverte », dont l'objectif est de « **donner aux enfants l'opportunité de découvrir, pratiquer et s'impliquer dans des domaines variés favorisant le développement harmonieux de leur personnalité** » .

Celui-ci prône une logique éducative sur tous les temps des enfants , afin d'éviter le morcellement et la multiplication des activités, sources de fatigue. Dans ce cadre, l'élargissement de la pause méridienne ne donnera pas lieu à la mise en place d'activités, mais bien à une prise en compte de ce besoin de « pause ».

Regroupées par catégories, les activités proposées se déroulent dans une logique de progression :

- la pratique culturelle et artistique,
- les activités de découverte scientifiques et techniques,
- les activités sportives, corporelles et de bien être,
- la prévention et la sécurité,
- l'information et la communication, les médias,
- l'éducation à l'environnement et au développement durable.

3 niveaux de progression sont envisagées, selon l'âge des enfants :

PPS	Ps	Ms	Gs	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Je découvre			Je pratique			J'invente		

Ce projet s'articule de manière complémentaire avec le socle commun de compétences, de culture et de connaissance de l'éducation nationale.

Une première évaluation en Janvier instaure une veille particulière auprès des élèves de maternelle :

- espaces cocooning aménagés,
- encadrement par des ATSEM pour garder les adultes repères,
- pas d'activités proposées qui nécessitent une implication « cognitive » ,
- ateliers de relaxation instaurés.

En ce qui concerne les élèves d'élémentaire, ils font eux mêmes valoir le fait qu'il éprouvent le besoin d'un « sas » de temps à eux, sans contrainte d'activités après l'école: les acteurs du PEDT (parents, enseignants, associations, représentants ville) actent que la première demi-heure après l'école sera organisée de manière informelle : les enfants décident de l'appeler la **Pause Jeu**.

Suite au bilan de ces trois années de fonctionnement, un projet de renforcement des compétences psychosociales, développé avec l'IREPS (« En santé à l'école ») été mis en œuvre dans les écoles chapelaines. Cela faisait suite à notre volonté de proposer un parcours coordonné des actions de prévention précoce des conduites à risque, suite à des constats de tensions des enfants par les agents ville, constats également relevés dans une enquête sur le climat scolaire, diligenté par l'éducation nationale. Ce projet devient l'un des objectifs prioritaires du deuxième PEdT (2016/2020)

2017 : première évaluation d'envergure des nouveaux rythmes scolaires, à laquelle participent notamment les chercheurs précédemment venus à la Chapelle-Sur-erdre.

En ce qui concerne la fatigue de l'enfant, l'évaluation va à l'encontre de ce qui est évoqué actuellement. En effet :

« De la grande section jusqu'au CM2, la fréquence de l'état de fatigue de l'enfant est rarement signalée par les familles (15%). Les réponses sont très homogènes entre les différents niveaux de scolarisation, entre REP et Hors REP et entre les différentes organisations du temps Scolaire sans différencier les filles et les garçons.(...) « La facilité du réveil de l'enfant est décrite par une forte majorité de parents quel que soit son niveau de scolarisation et l'organisation du temps scolaire»

Ils alertent en revanche sur la question du sommeil, sur le double constat que les enfants ont perdu en 30 et 45 mns de sommeil en un siècle, et que

« ...concernant les représentations parentales, pour chacun des niveaux de scolarisation étudiés, les besoins de sommeil estimés par les parents pour leur enfant sont systématiquement inférieurs aux durées de sommeil relevées à partir des agendas. Ce qui signifie que les parents considèrent que les enfants dorment plus qu'ils n'en ont besoin, que celui-ci soit scolarisé en REP ou hors REP.

Nous proposons que ce constat soit une indication importante en matière de santé publique car cette représentation est susceptible de participer aux pratiques parentales à l'égard du sommeil de leur enfant. »